

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2022**

Délibération n° :

DL41/2022

Objet :

Admission en non-valeur
Budget public

L'an deux mille vingt-deux,

Le mardi 18 octobre 2022,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. BOULLAND (suppléant - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme HAMON (titulaire - CPS)
- M. HENRIOT (titulaire - CPS)
- Mme MAIMOUN (titulaire - CPS)
- M. MASURE (suppléant - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire - CCHVC)
- M. PROUST (titulaire - CPS)
- M. TRAMONI (titulaire - CPS)
- Mme VALOT (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. DELAGNEAU (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIVIEN (titulaire - CPS) ;
Mme GELOT (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire - CPS) ;
Monsieur GILBON a donné pouvoir à M. PROUST (titulaire - CPS) ;
Madame HERVY LE PALLEC (titulaire - CCHVC) a donné pouvoir à Monsieur BAY (titulaire - CCHVC)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ;
M. BERVEILLER (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire - CPS) ;
M. CARRE (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ;
Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire - CPS) ;
M. GARSUAULT (titulaire - CPS) ; M. GLEIZE (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ;
M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ;
Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS) ; M. ZIANE (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Brice CAHAREL est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 12/10/2022

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 23
VOTANTS : 27

Délibération n°DL41/2022
Admission en non-valeur du budget public

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-17 et L 2121-29,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu la délibération n°DL12/2022 en date du 29 mars 2022 relative au budget primitif « secteur public » 2022,

Vu les demandes d'admission en non-valeur du trésorier principal en date du 15 septembre 2022,

Considérant les motifs d'irrecouvrabilité évoqués par la Trésorerie d'Orsay pour les titres 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Admet** en non-valeur les créances irrécouvrables figurant sur les deux états transmis par le Trésorier et, s'élevant aux sommes de 17 632.52 euros et 2 250.80 euros au titre des années comprises entre 2015 et 2021,

- **Précise** que les crédits budgétaires sont ouverts sur le budget de l'exercice 2022 au Chapitre 65, Nature 6541 et 6542 du budget public.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **21 OCT. 2022**

Affichée le :

21 OCT. 2022

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL41_2022
Date de la décision:	2022-10-21 00:00:00+02
Objet:	Admission en non-valeur budget public
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	091-200062321-20221021-DL41_2022-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20221021-DL41_2022-DE-1-1_0.xml	text/xml	1112
<i>nom original:</i>		
Annexe DL 41 2022 FIN Admission en non valeur 2022.pdf	application/pdf	359650
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20221021-DL41_2022-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	359650
<i>nom original:</i>		
Note présentation DL 41 2022.pdf	application/pdf	90247
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20221021-DL41_2022-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	90247
<i>nom original:</i>		
dl 41 2022.pdf	application/pdf	101895
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20221021-DL41_2022-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	101895

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	21 octobre 2022 à 10h37min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 octobre 2022 à 10h40min07s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	21 octobre 2022 à 10h40min18s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	21 octobre 2022 à 16h50min31s	Recu par le MIAT le 2022-10-21